

 <p>VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES</p>		<p>ZA les Chauffours BP 1032 62710 Courrières Email : fmdformation@orange.fr Site : fmd-formation.fr Tél : 03.91.83.33.68</p>	<p>Référence : D294 Date d'application : 08/11/2019</p>	
<p>PROGRAMME DE FORMATION Sauveteur Secouriste du Travail</p>				

<p>Objectifs : A l'issue de cette formation, le Sauveteur Secouriste du Travail sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail. Porter secours efficacement à la ou les victime(s). Intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail. Mettre en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels en respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures. 	<p>Programme :</p> <p>Connaître le contexte réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Selon les articles R4224-15 & R4224-16 du Code du travail, relatif à l'organisation des secours, l'entreprise doit disposer de Sauveteurs Secouristes du Travail. Outre cette obligation, le Sauveteur Secouriste du Travail est un acteur important de la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise, il permet d'anticiper l'accident en repérant les situations dangereuses et, en cas d'accident, ses interventions sur les blessés font diminuer la gravité des conséquences des lésions. Pour dispenser les formations Sauveteur Secouriste du Travail, une habilitation délivrée par l'INRS est obligatoire afin d'assurer la mise en œuvre d'actions certifiantes reconnues et la validation de compétences avérées. <p>Méthode pédagogique basée sur le référentiel de l'INRS</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation alternant les apports théoriques et les simulations pratiques sur différents mannequins. Analyse de situations concrètes. L'intervenant prendra connaissance du métier des participants et des risques spécifiques à l'entreprise. Formation à la prévention basée, sur les problématiques de l'entreprise, ainsi que des statistiques AT/MP. Exercices pratiques et apprentissage des gestes utiles pour bien appréhender la réalité du secourisme. Utilisation du défibrillateur DAE. Evaluation formative tout au long de la formation, puis évaluation certificative suivant la grille INRS. <p>Moyens pédagogiques basés sur le référentiel de l'INRS</p> <ul style="list-style-type: none"> Support pédagogique INRS avec plan d'intervention et outils de simulation. Mannequins d'exercice (nourrisson, enfant, adulte) / Maquette de tête articulée. Défibrillateur de formation de type DAE. Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage sont individuelles. <p>Intervenir face à une situation d'accident du travail</p> <p>Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier le cadre juridique du rôle du SST. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours. <p>Protéger de façon adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même. <p>Examiner la victime</p> <ul style="list-style-type: none"> Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée. Reconnaître les autres signes affectant la victime. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre. <p>Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir les différents éléments du message d'alerte. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même. <p>Secourir la victime de manière appropriée</p> <ul style="list-style-type: none"> Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.
<p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tout salarié volontaire ou désigné peut devenir Sauveteur Secouriste du Travail. Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. 	
<p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun pré-requis exigé pour suivre la formation Sauveteur Secouriste du Travail. 	
<p>Durée : 2 jours (soit 14 heures)</p>	
<p>Compétences : Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques réactualisées.</p>	
<p>Délai d'accès : Délai d'accès sous dix jours.</p>	
<p>Infrastructures et moyens matériels : Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail</p>	



ZA les Chauffours
BP 1032
62710 Courrières
Email : fmdformation@orange.fr
Site : fmd-formation.fr
Tél : 03.91.83.33.68

Référence : D294

Date d'application :
08/11/2019

PROGRAMME DE FORMATION Sauveteur Secouriste du Travail

Accessibilité : Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session : de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

Tarifs : 190€

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise.
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

- **La première épreuve certificative est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.**
 - Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :
 - 1 victime / 1 lésion,
 - 1 ou plusieurs dangers persistants,
 - 1 ou plusieurs témoins,
 - des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.
 - Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en oeuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
- **La seconde épreuve certificative est réalisée avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.**

Outils pédagogiques : Vidéoprojecteur, ordinateur, paper board, films, ...

Moyens d'encadrement : Formateur SST habilité suivant le dispositif INRS imposé.

Supports remis aux participants : Remise d'une documentation complète et ciblée véritable aide-mémoire de la formation. (Livret AIPR Opérateur, MEMO FORMA)

Document stagiaire : Triptyque aide-mémoire traitant des points essentiels vus en formation.

Modalités d'évaluation : Les moyens mobilisés pour mesurer à l'aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et à la fin de la formation.

Méthodes d'évaluation : Test théorique et test pratique. Selon le référentiel de la CNAMTS.

Validation :

- Carte de Sauveteur Secouriste certifié par la CARSAT pour une durée de 2 ans.

Formalisation à l'issue de la formation : attestation de formation par FMD Formation,

Résultats Obtenus en 2019 : Le niveau de performance et d'accomplissement de la prestation est de 100%